

LE GÉNÉRIQUE

Assemblée Générale de Septembre 2017

08-10 septembre - CAEN

Assemblée Générale de Septembre

L'Assemblée Générale de Septembre est l'une des plus importantes de l'année tant pour le bureau de l'A.N.E.P.F. que pour les associatifs présents en ce qu'elle est la première Assemblée Générale du mandat 2017-2018.

Elle permet d'une part d'entériner la politique générale pour l'année à venir par les administrateurs mais est également le lieu de nombreuses formations associatives pour les nouveaux associatifs.

Le Générique est l'occasion de faire le point sur les actualités de l'A.N.E.P.F. et de son réseau, avec pour cette édition les réformes de nos études, la profession ou la mobilité internationale.



Thèmes abordés

Administration de l'A.N.E.P.F.

Réformes de nos études :

- Réforme des stages

- Entrée dans le DES

- Service Sanitaire

Nouvelles missions du pharmacien



Les réformes de nos études, l'ANEPF motrice !

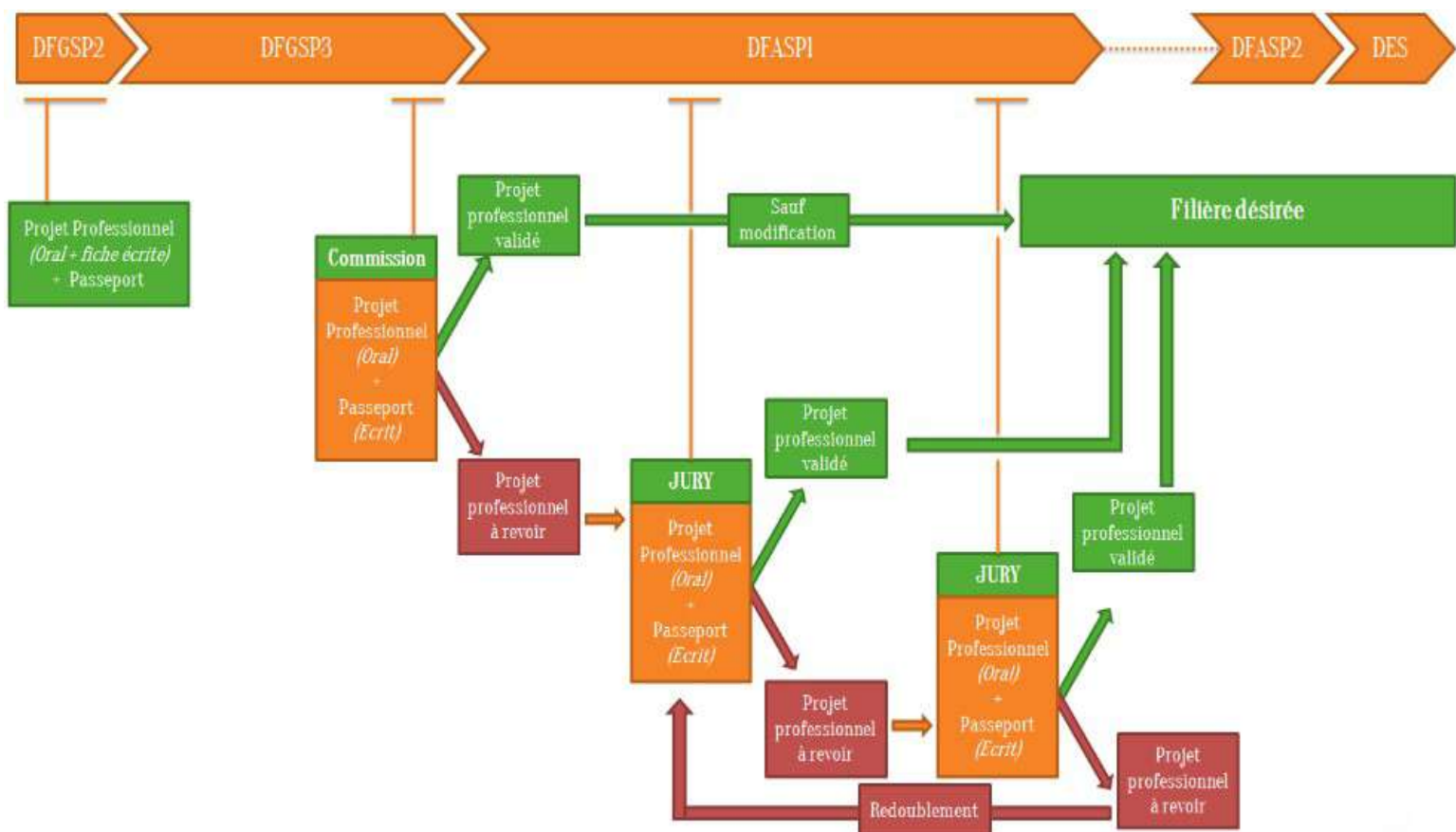
Depuis maintenant plusieurs mois, les études de pharmacie sont en réforme quasi-complète. Les étudiants en pharmacie et l'ANEPF se veulent moteur dans le processus de réforme. A ce titre nombre des propositions de l'ANEPF ont été entendues.

Réforme des stages

L'ANEPF s'est montrée proactive dans la construction du nouveau format des stages réalisé de la 2^{ème} à la 5^{ème} année. Le stage de découverte de 2^{ème} année jugé majoritairement trop long sera à ce titre réduit de 6 à 4 semaines tandis que les stages d'application de 3^{ème} et 4^{ème} année ne posséderont plus la limite maximum actuelle de 2 semaines. La 5^{ème} année en partie hospitalière et en partie universitaire verra sa durée hospitalière réduite à un minimum de 4 mois à temps plein tout en maintenant son étendue en respect de la réglementation européenne en matière de diplôme de Pharmacie.

Entrée dans les D.E.S.

Les diplômes d'études spécialisés (D.E.S) remplaceront prochainement les actuelles 6^{ème} années officine et industrie que nous connaissons. Les étudiants en pharmacie devront réaliser leur propre orientation et élaborer dès la 2^{ème} année un projet d'orientation professionnel (« POP ») leur garantissant l'accès au D.E.S. souhaité. Cette orientation qui se veut pro-active sera également progressive et accompagnée par des enseignants tuteurs qui conseilleront les étudiants dans leur évolution. Lors de l'Assemblée Générale, le modèle retenu et présenté par l'ANEPF à nos interlocuteurs dès le lendemain a été le suivant :



Il nous a ensuite été évoqué qu'il est envisagé que dès l'année prochaine, les étudiants en 3^{ème} année (correspondant aux étudiants de 2^{ème} année de 2017-2018) devraient entrer dans cette réforme et donc se lancer dans la création de leur orientation.

UNE ASSEMBLÉE RICHE EN ÉCHANGES :

Les réformes de nos études, l'A.N.E.P.F motrice !

Réforme de l'entrée dans les études de santé

A l'issue de l'échec de la dernière vague d'admission post-bac où près de 60 000 bacheliers se sont retrouvés sans affectations dans l'enseignement supérieur un grand nombre de concertations entre tous les acteurs de l'enseignement supérieur ont été lancées. Parmi elles : la question de l'entrée dans l'enseignement supérieur et plus particulièrement l'accès aux études de santé. Avant la fin du mois d'Octobre, un rapport doit être établi en lien avec les représentants des étudiants dont l'A.N.E.P.F fait parti.

Service Sanitaire

Le travail autour de la mesure phare du programme électoral d'Emmanuel MACRON : le service sanitaire principe auquel les étudiants en santé, toutes filières confondues, réaliseraient dans le cadre de leur formation initiale, de la prévention au près du grand public ; vient d'être lancé. Il est primordial pour les étudiants en pharmacie de s'investir dans cette nouvelle réforme, en proposant des missions et volontés d'actions pour agir sur la santé du grand public.

Tant de réformes ne peuvent se réaliser sans vos volontés, nous vous invitons à vous rapprocher rapidement de vos associations locales afin de voir ensemble les propositions que doivent porter l'A.N.E.P.F.



L'administration de l'A.N.E.P.F

- Cooptation en tant que trésorier de l'A.N.E.P.F. 2017-2018 de Théo Zirnheld, étudiant en 5^e année industrie à Strasbourg
- Adoption de la politique générale du mandat 2017-2018, avec pour grands axes « assurer la pérennité de l'A.N.E.P.F. », « agir pour les étudiants et pour la pharmacie » et « agir pour la société et la citoyenneté »
- Adoption de nouveaux statuts de l'A.N.E.P.F. suite à une volonté du réseau de revaloriser la place des associations associées (associations industrie, santé publique, tutorat, etc). Ces dernières seront maintenant indépendantes vis-à-vis des associations représentatives pour tout ce qui est relatif à leur venue en événements de formation A.N.E.P.F. et auront un droit de vote lors de leurs commissions respectives.



L'A.N.E.P.F TOURNÉE VERS LE MONDE PROFESSIONNEL

Les nouvelles missions du pharmacien

Un nouvel avenant à la convention pharmaceutique, texte régissant l'économie et les modes d'exercice de la pharmacie d'officine, a été signé en juillet dernier. Celui-ci remodèle d'une part le mode de rémunération de la profession, avec une déconnexion progressive de la marge à la boîte, d'ici 2020, au profit d'honoraires valorisant l'acte de dispensation.

D'autre part, cet avenant introduit de nouvelles missions, rémunérées en conséquence, qui pourront être assurées par le pharmacien. Parmi les missions prévues pour une mise en place en avril 2018, on note l'apparition d'un bilan de médication pour les personnes âgées (>75 ans ou >65 ans en ALD) prenant plus de 5 médicaments. L'objectif est d'améliorer l'observance et de prévenir les risques d'iatrogénie.

La participation du pharmacien à une équipe de soins primaire afin d'optimiser le parcours de soins des patients est valorisée.

L'indemnisation d'astreinte est également revue à la hausse.



D'autres actes tels que l'ouverture de dossiers médicaux partagés ou encore la transmission de feuilles de soins électroniques figurent dans cet avenant.

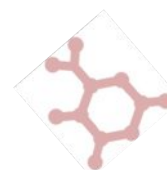
Enfin, de nouvelles missions comme le sevrage tabagique, la livraison à domicile ou la préparation des doses à administrer se sont déjà vu attribuer une enveloppe de 2,5 millions d'euros en vue de leur mise en place d'ici 2022.

CALENDRIER DE L'A.N.E.P.F.:

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À LIMOGES 17-19 NOVEMBRE
- CONSEIL D'ADMINISTRATION À PARIS 12-14 JANVIER

Rencontre étudiants/PolePharma

L'ANEPF, organisera cette année en partenariat avec PolePharma, une journée de rencontres entre les étudiants et les professionnels de l'industrie pharmaceutique. PolePharma étant un cluster de production pharmaceutique, les professionnels présents seront principalement du domaine de la production. Cette journée se déroulera à la faculté de Tours, le 27 janvier, de 10H00 à 17H00. Cet événement est ouvert à tous les étudiants de pharmacie de France souhaitant être formés aux différents outils professionnels ou souhaitant trouver un stage dans le domaine de la production.



CHALLENGE INNOVATION GIROPHARM

Thématique : Imaginez un service innovant à mettre en place à l'officine. Vous pouvez créer votre projet dans différents domaines de la pharmacie : La prise en charge en sortie d'hospitalisation, le renforcement du lien ville-hôpital, le développement des liens interprofessionnels en ville ou encore de nouveaux services aux patients, etc.

Pour cela chaque ville peut proposer 1 à 2 équipes de 2 personnes.

Pour inscrire votre équipe, la deadline a été prolongée au 31 octobre 2017. Renvoyer le bulletin d'inscription à l'adresse mail suivante : avauchair@giropharm.fr

Vous avez alors jusqu'au même jour, 31 octobre 2017 pour faire parvenir le "Dossier de présentation du projet" à la même adresse !



Vous pouvez également retrouver l'ensemble des informations et des documents sur le site de l'ANEPF : <http://www.anepf.org/nos-partenaires/giropharm/>

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à solliciter votre responsable partenariat local.

Les inscriptions pour tous les SEP débuteront le 1er octobre 2017 sur une nouvelle plateforme qui vous sera communiquée ultérieurement.

La deadline d'inscription pour le Summer SEP est le 31 décembre 2017. Pour le Winter SEP vous pouvez vous inscrire au cours de l'année jusqu'à 1 mois avant votre potentiel départ.

Pour constituer votre dossier, on vous conseille fortement de contacter votre référent International au local.

Pour plus d'information sur le programme SEP ou d'autres possibilités de mobilité, vous pouvez également contacter la VP en charge de la mobilité de l'ANEPF, *Iveta Fajnorova* par mail :

moblite@anepf.org



STUDENT EXCHANGE PROGRAMME

L'ANEPF vous propose une nouvelle opportunité dans le cadre du programme SEP, programme qui vise à aller découvrir les différentes pratiques de la pharmacie partout autour du monde.

Le SEP 2018 est divisée en deux parties:

- Winter SEP entre octobre 2017 et mars 2018;
- Summer SEP qui se déroulera entre mai 2018 et septembre 2018

PROJET ARN ANEPF RESEARCH NETWORK

Le but de cette action est d'unir les capacités de travail de nos ordinateurs pour faire avancer la recherche.

Les recherches actives en ce moment :

Microbiome Immunity Project : 1%
Smash Childhood Cancer : 47%
OpenZika : 37%
Help Stop TB : 57%
FightAIDS – Phase 2 : 33%
Outsmart Ebola Together : 78%
Mapping Cancer Markers : 58%

L'ANEPF dans tout ça ?

175 membres
67 ans 175 jours 22 heures 37 minutes 59 secondes gagnées

Pourquoi s'inscrire ? L'inscription fait avancer la recherche, vous n'avez rien d'autre à faire que l'inscription après l'ordinateur fait tout seul les calculs !

Comment s'inscrire :

www.worldcommunitygrid.org ; cliquez sur « s'inscrire maintenant »

Allez sur « my contribution » puis « mon équipe » - « Trouvez une équipe » - contient « ANEPF ».

Ce logiciel est sécurisé et n'a pas accès à vos données !

Pour toute info supplémentaire,
associations@anepf.org